



Baromètre CR2PA de l'archivage managérial

Résultats de l'enquête 2017

Le CR2PA

- Le CR2PA, **Club de l'Archivage managérial**, regroupe des responsables de plus de 40 grandes entreprises et établissements publics partageant la même vision et la même ambition de promotion de l'archivage, au niveau managérial de l'entreprise.
- Le CR2PA c'est aussi **un benchmark permanent** entre ses adhérents, des groupes de réflexion, ateliers, groupes de travail, tables rondes et la production de livres blancs qui font autorité.
- **L'archivage managérial** est la réponse à une question que toutes les entreprises se posent : comment faire en sorte que les documents qui engagent la responsabilité de l'entreprise soient identifiés, bien conservés, sécurisés et accessibles selon leur nature, pendant le temps nécessaire, tout cela au meilleur coût ? *[Les Référentiels du CR2PA – L'archivage managérial]*

Présentation de l'enquête Archivage managérial 2017

- Les objectifs de l'enquête 2017 sont de :
 - connaître, au sein des entreprises et organismes publics, le niveau de maturité de la démarche d'archivage managérial,
 - permettre à chaque organisation d'évaluer son positionnement par rapport à celui de ses pairs,
 - établir une mesure de la progression de cette maturité, par le renouvellement régulier de l'enquête.
- L'enquête a été réalisée d'octobre à décembre 2017, auprès des adhérents et contacts du CR2PA, sur le réseau Linked'In, et sur le magazine « l'usine digitale ».
- Le questionnaire a obtenu 34 réponses, émanant pour la moitié de grandes entreprises du secteur privé.

Comparatif édition 2016

- Le questionnaire a été révisé et amélioré lors d'un atelier spécifique associant des membres du CR2PA. Cependant, les questions pour l'essentiel sont stables par rapport à la précédente édition de 2016.
- La comparaison des résultats est donnée en fonction de l'équivalence des questions, avec toutes réserves dues à la taille limitée de l'échantillon.

Résultats 2017 : Points forts de l'enquête (1/2)

- 94% des entreprises répondantes ont un projet engagé ou une politique déjà installée ;
76% ont rédigé une politique d'archivage;
Mais 18% seulement sont parvenues au niveau de maturité où la politique fait l'objet d'évaluations systématiques ;
Ces pourcentages marquent une tendance au **progrès par rapport à l'enquête 2016.**
- La moitié de ces politiques sont mises en relation avec la politique de protection des données personnelles, et 39% prévoient des mesures particulières pour les données à caractère personnel. On peut s'attendre à ce que ces taux progressent avec la mise en application du RGPD.

Résultats 2017 : Points forts de l'enquête (2/2)

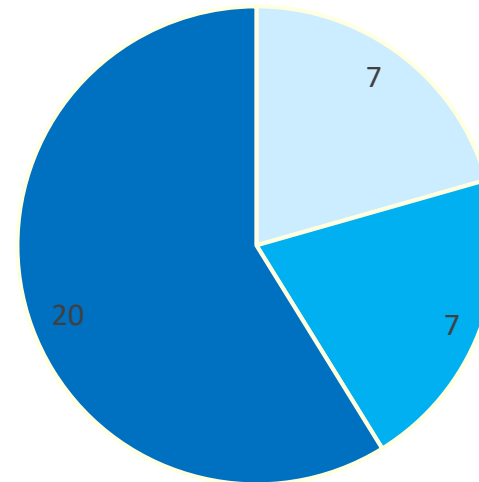
- 2/3 des répondants ont mis en place un référentiel de conservation. Ce pourcentage est **en progression par rapport à 2016**.
- La prise en charge des documents numériques reste en retrait sur celle des documents papier (76% contre 91%), et celle des e-mails reste minoritaire (39%).
- En ce qui concerne les outils, seules 39% des entreprises déclarent avoir un ou des outils assurant les fonctions d'archivage (**sans progrès sur 2016**), et 27% un outil pour l'archivage des e-mails (**peut-être un début de progrès ?**).

Connaître notre panel
de répondants

Panel : 34 répondants

Commentaire :

Les grandes entreprises privées
 sont prépondérantes dans
 l'échantillon



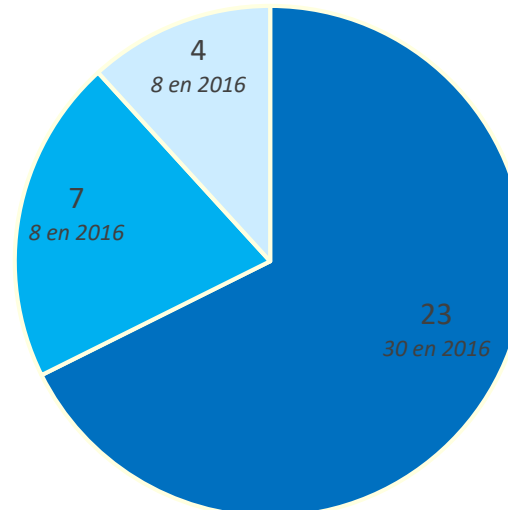
Taille

- moins de 250 employés
- 250 à 5000
- plus de 5000

dont

Adhérents CR2PA : 25

Non adhérents : 9



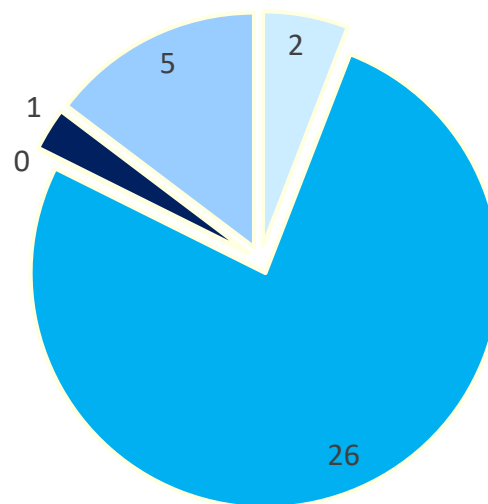
Secteur d'activité

- Entreprise privée
- Entreprise publique
- Organisme public

Position dans l'entreprise

Commentaire :

$\frac{3}{4}$ des répondants
sont dans la
fonction
documentation /
archivage

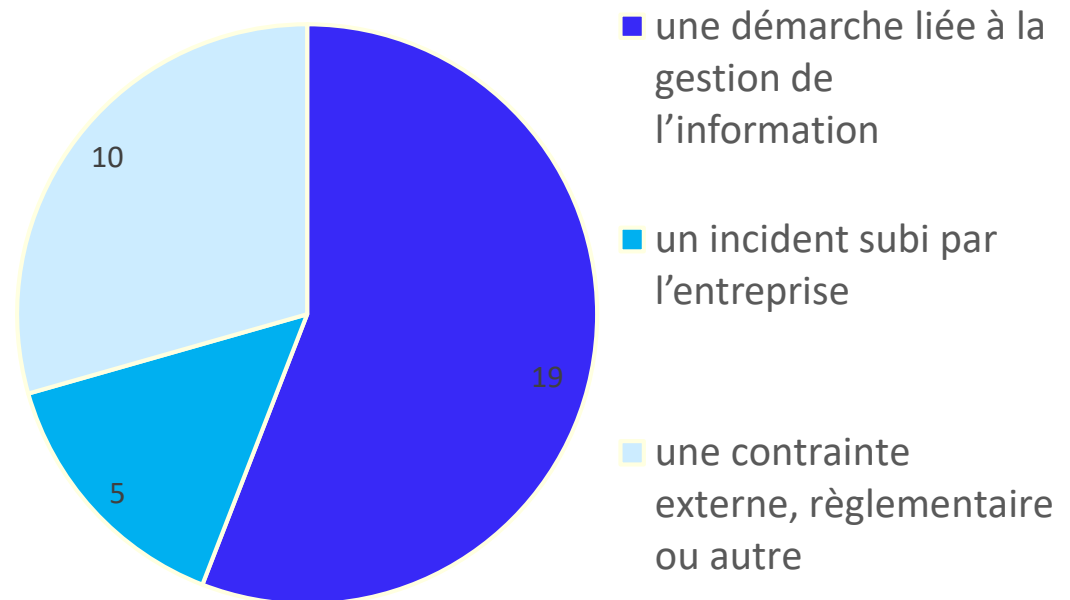


- cadre dirigeant
- responsable de fonction documentaire / archivage
- responsable informatique
- pilote archivage au sein d'une entité métier
- autre fonction

Quelle est l'origine du projet d'archivage dans votre entreprise ?

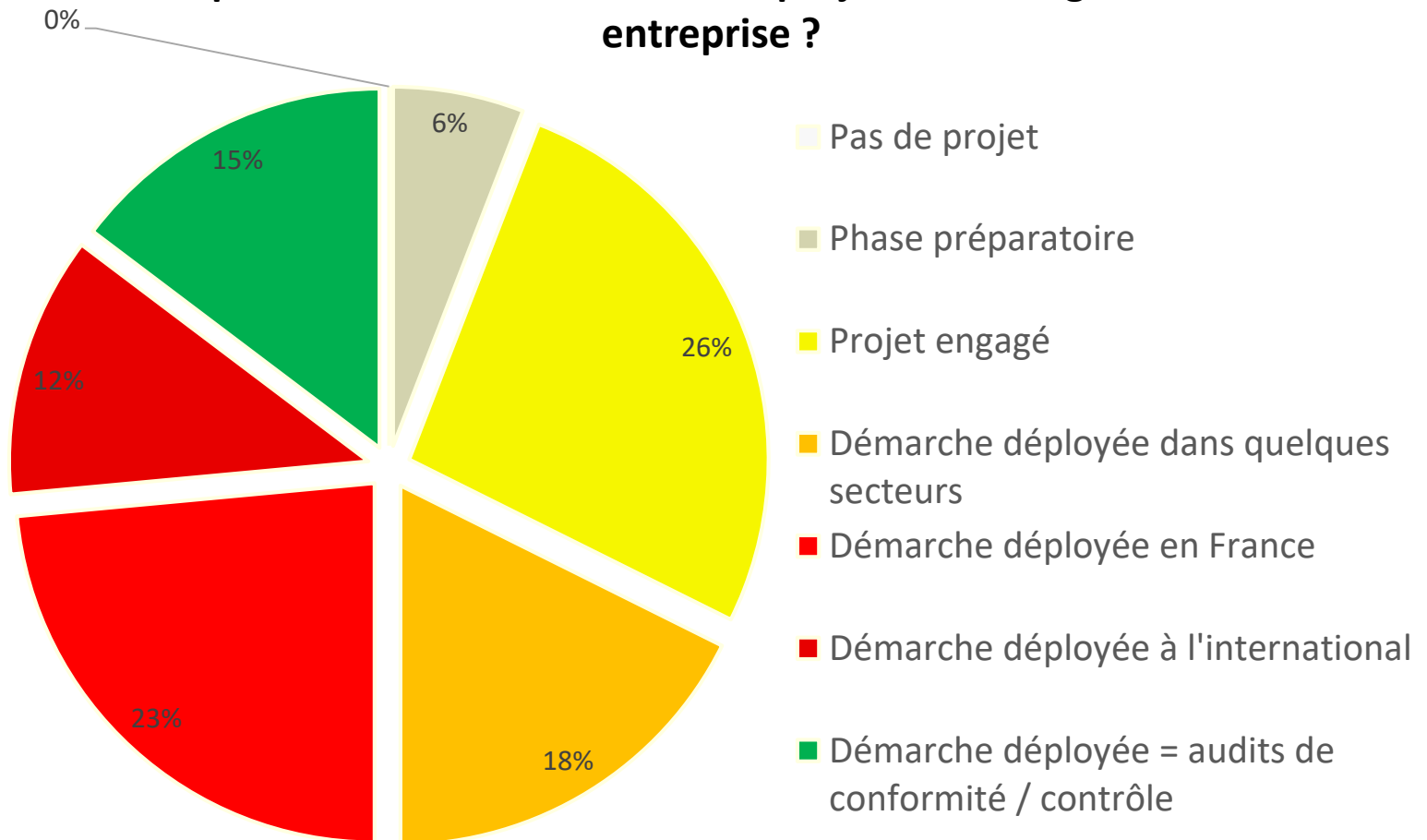
Commentaire :

Plus de la ½ des projets ont leur origine dans une démarche de gestion de l'information



Thème 1 : le projet d'archivage

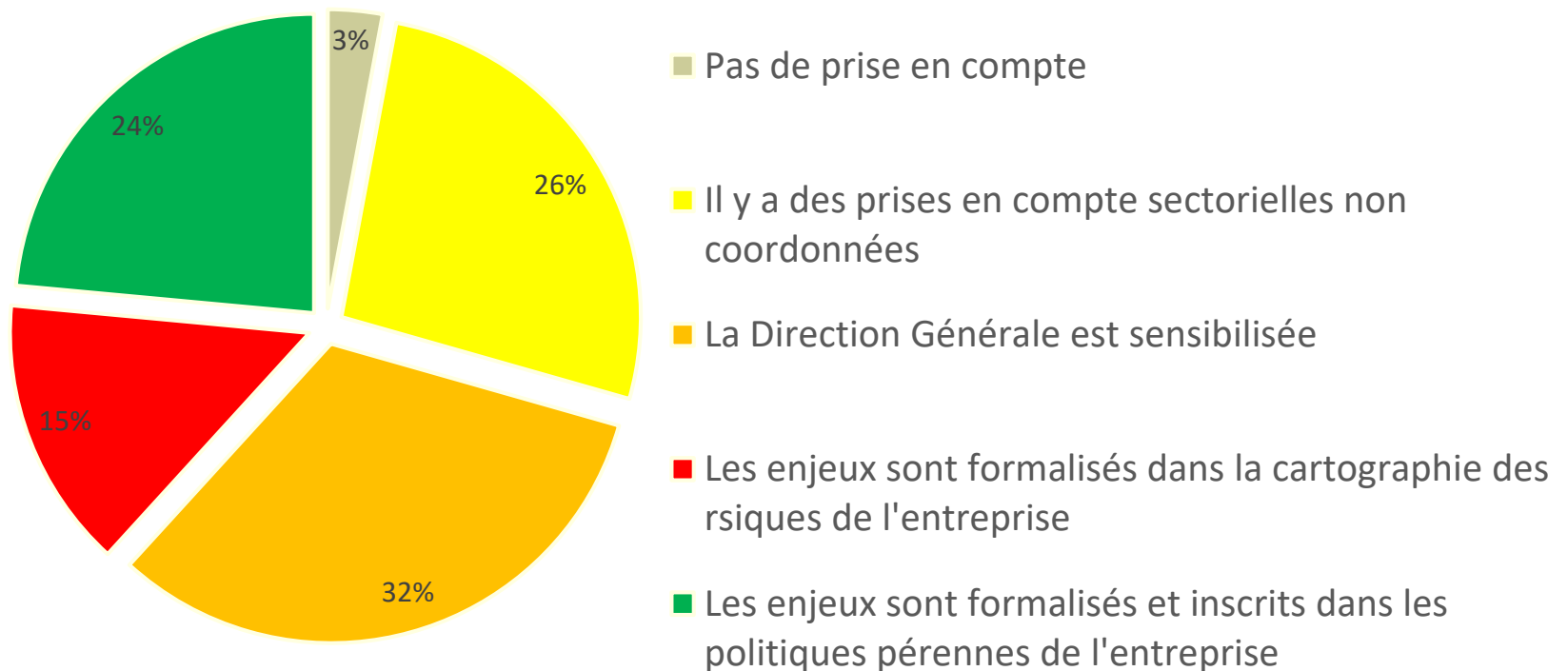
1/ A quel stade d'avancement est le projet d'archivage dans votre entreprise ?



Commentaires :

- Aucun répondant n'a pas de projet
- 94% ont un projet d'archivage au moins engagé
- 50% mènent la phase de déploiement général ou l'ont terminée

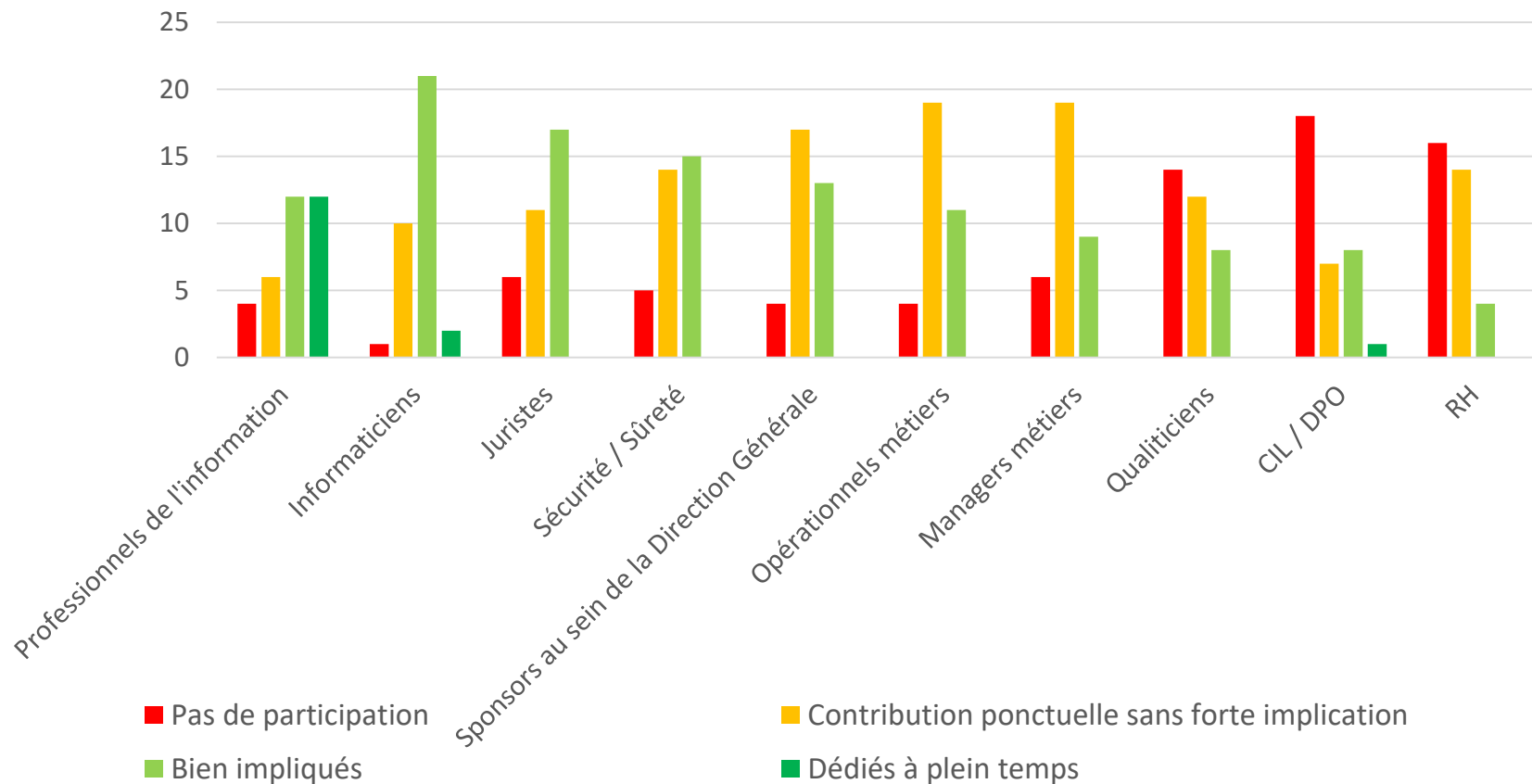
2/ Les enjeux de l'archivage managérial sont-ils pris en compte par votre entreprise ?



Commentaires :

- La prise en compte par la Direction Générale atteint 71%
- 39% l'ont déjà intégré dans la cartographie des risques d'entreprise (*en progrès par rapport à 2016*)

3/ Les acteurs du projet sont-ils bien impliqués, se sentent-ils concernés ?

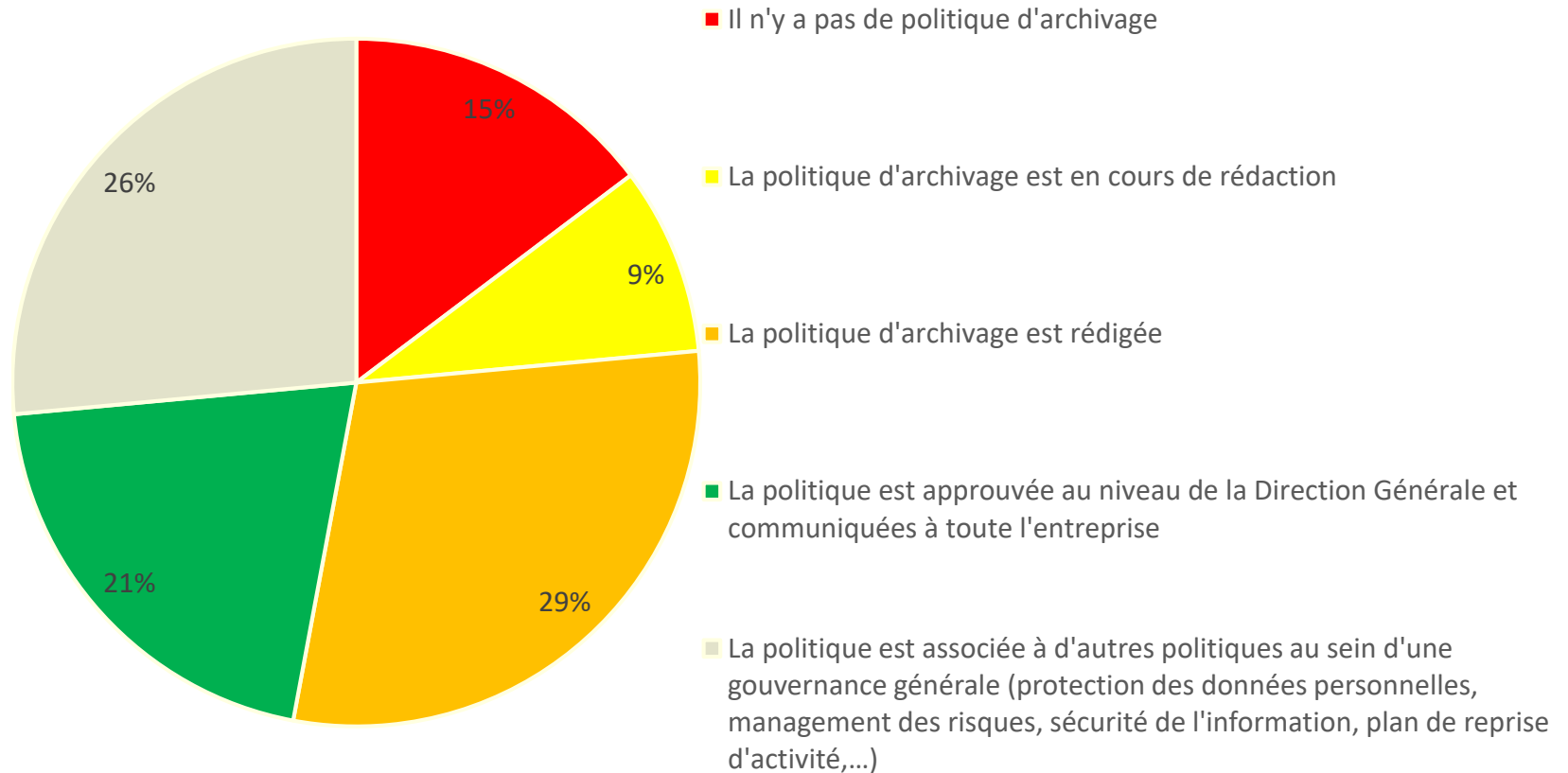


Commentaire :

- Les fonctions nécessaires au projet sont impliquées
- Par rapport à l'échantillon 2016, les juristes et les sponsors sont sensiblement plus présents

Thème 2 : La politique d'archivage

4/ Votre entreprise dispose-t-elle d'une Politique d'Archivage, ou d'un équivalent (Directive, Charte,...) ?

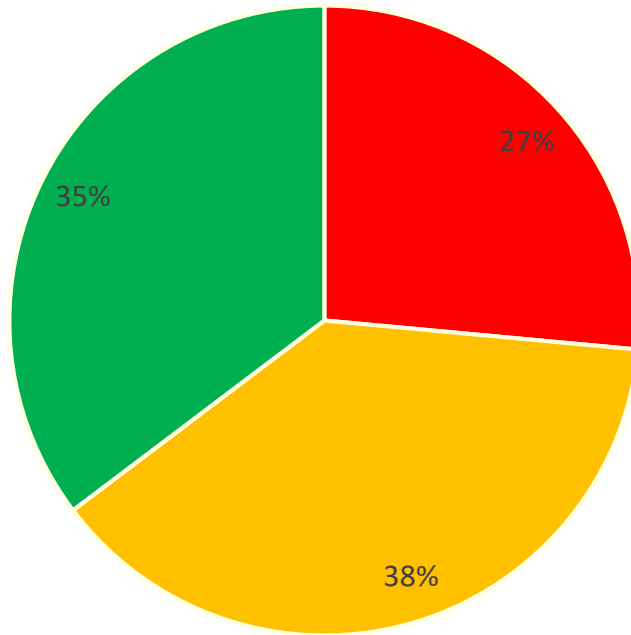


Commentaire :

3/4 des entreprises ont rédigé une politique d'archivage, 1/2 l'ont fait signer par la Direction Générale

(léger progrès : 65% et 46% en 2016)

5/ La politique d'archivage est-elle associée à la politique de protection des données à caractère personnel ?

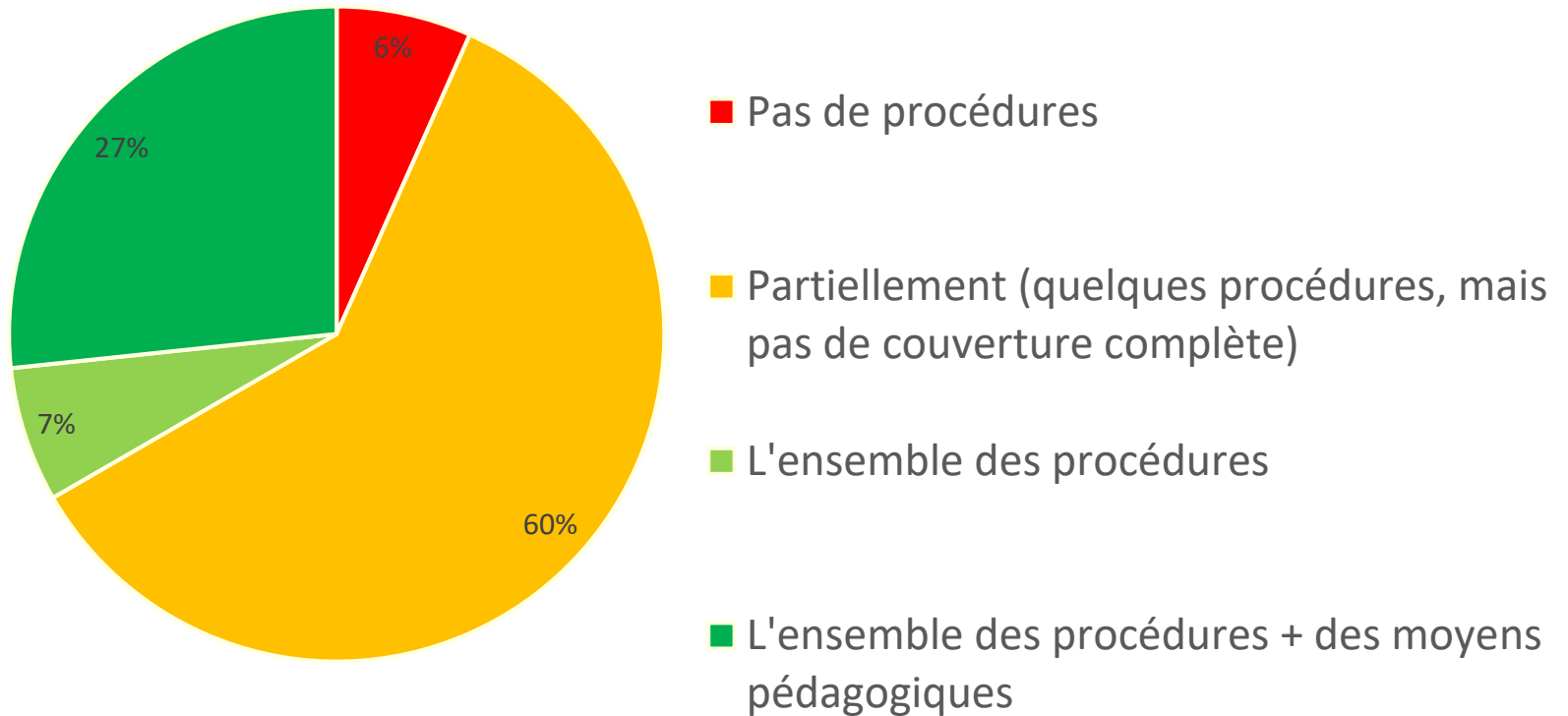


- Non car pas de politique d'archivage
- Pas de relation avec la politique de protection des données à caractère personnel
- La politique d'archivage est mise en relation avec la politique de protection des données à caractère personnel

Commentaire :

La répartition est à 50/50 quand il y a une politique d'archivage

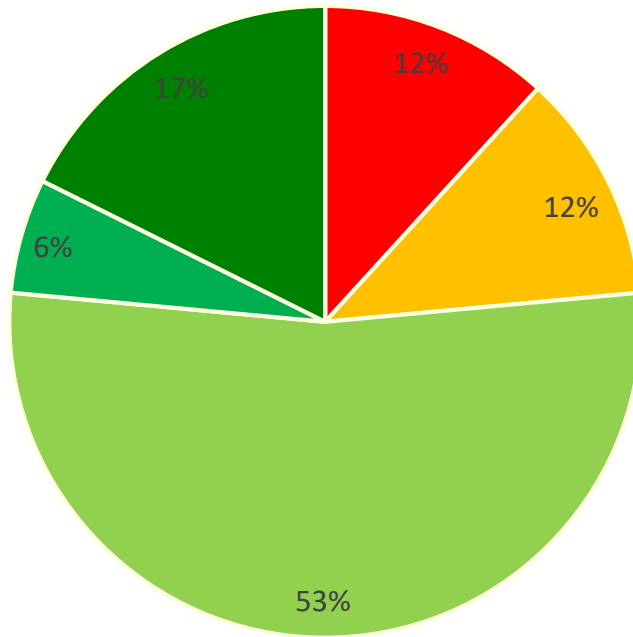
6/ La politique est-elle déclinée en procédures / instructions opérationnelles ?



Commentaire :

1/3 des entreprises ont un ensemble de procédures complet
(stable : 37% en 2016)

7/ Par qui et comment est prise en charge la fonction Archivage ?

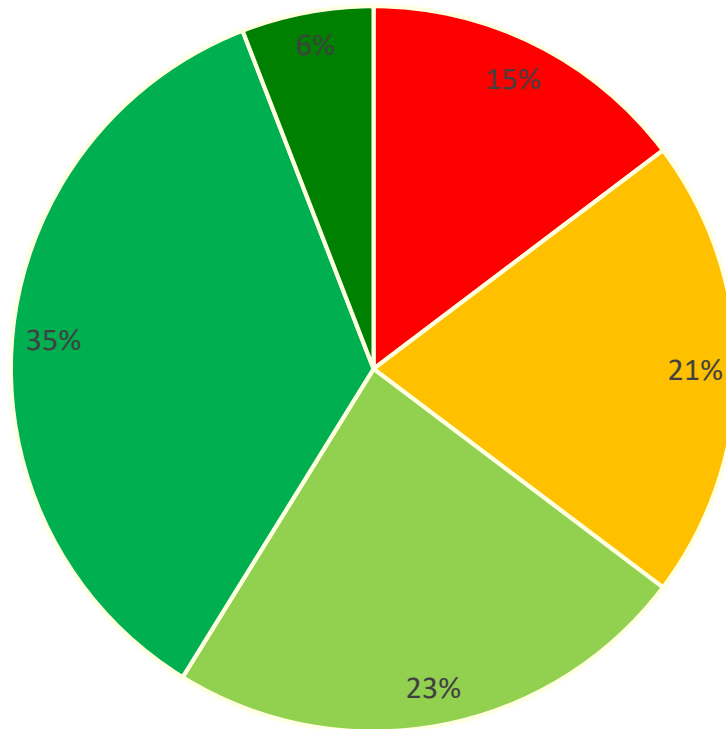


- Pas de fonction identifiée
- Existence de fonctions sectorielles non coordonnées (service, entité,...)
- Existence d'une fonction centrale et de relais / référents dans l'entreprise
- Fonction centrale + cette mission est inscrite dans la fiche de poste des relais / référents
- Fonction centrale + les relais sont "professionnalisés" par une formation

Commentaire :

$\frac{3}{4}$ ont une fonction archivage d'entreprise avec des relais avec les métiers
(en progression : 57% en 2016)

8/ La fonction Archivage dispose-t-elle de moyens pour diffuser la Politique et les règles d'archivage ?



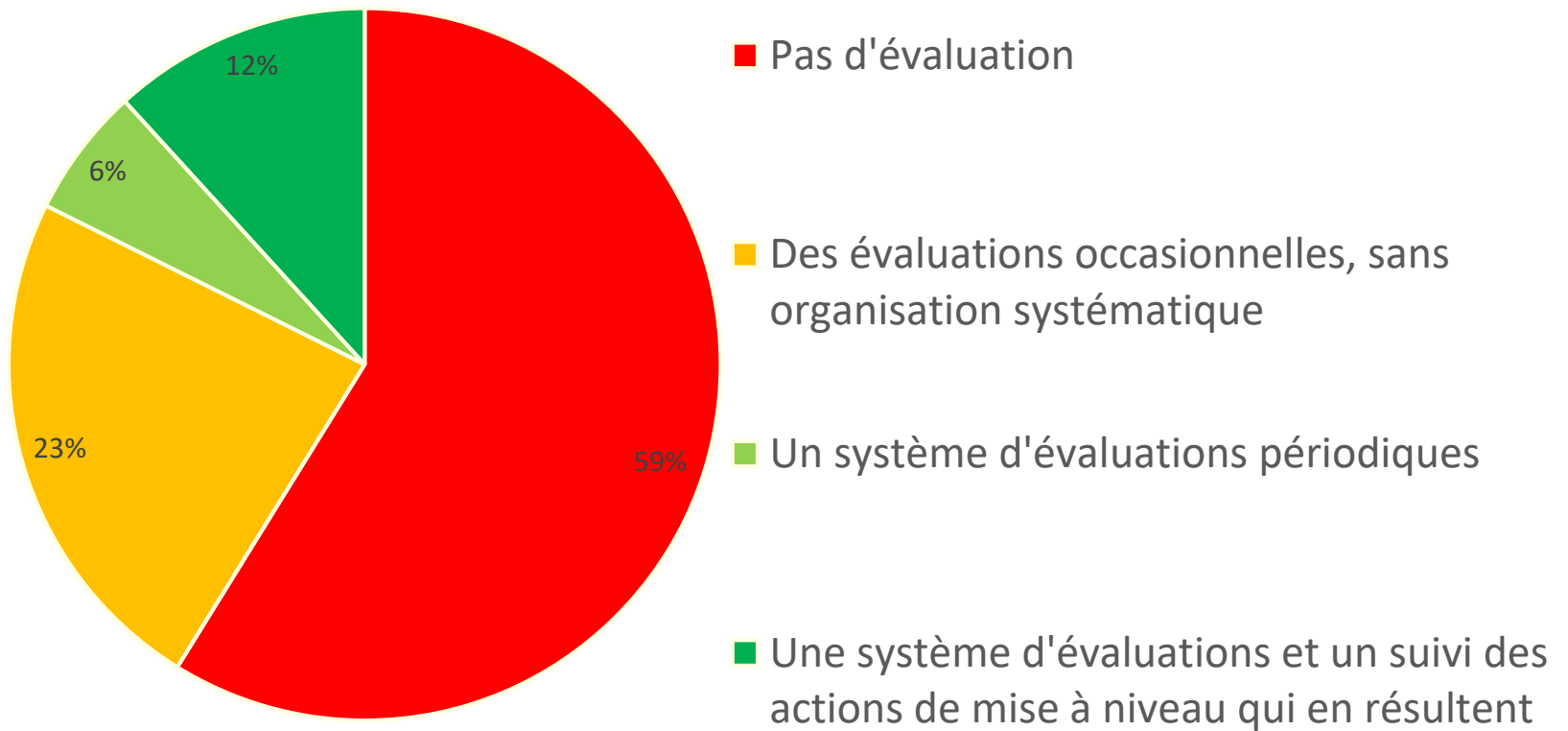
- Elle ne bénéficie pas d'une communication au niveau entreprise
- Elle est en capacité de communiquer
- Elle forme son réseau de correspondants et de collaborateurs
- Elle pratique l'accompagnement de terrain
- Elle entretient ses meilleures pratiques

Commentaire :

85% ont accès à des moyens de communication d'entreprise, 2/3 accèdent aux moyens de formation

(progression sensible : 65% et 33% en 2016)

9/ L'application de la politique est-elle régulièrement évaluée / auditée ?

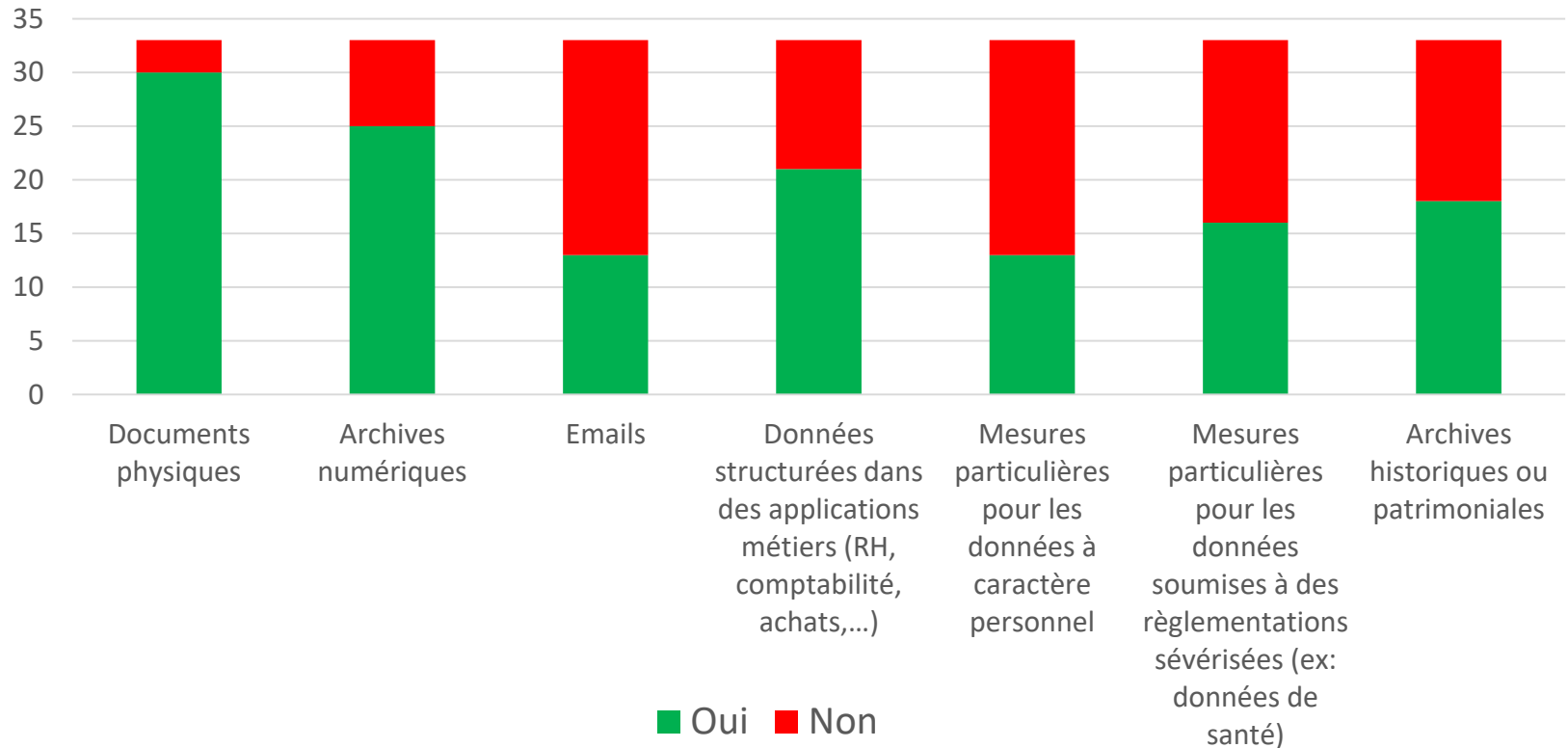


Commentaire :

Seules 18% des entreprises ont un système d'évaluation de la politique d'archivage
(11% en 2016)

Thème 3 : La couverture de la politique d'archivage

10/ Que couvre la politique ?



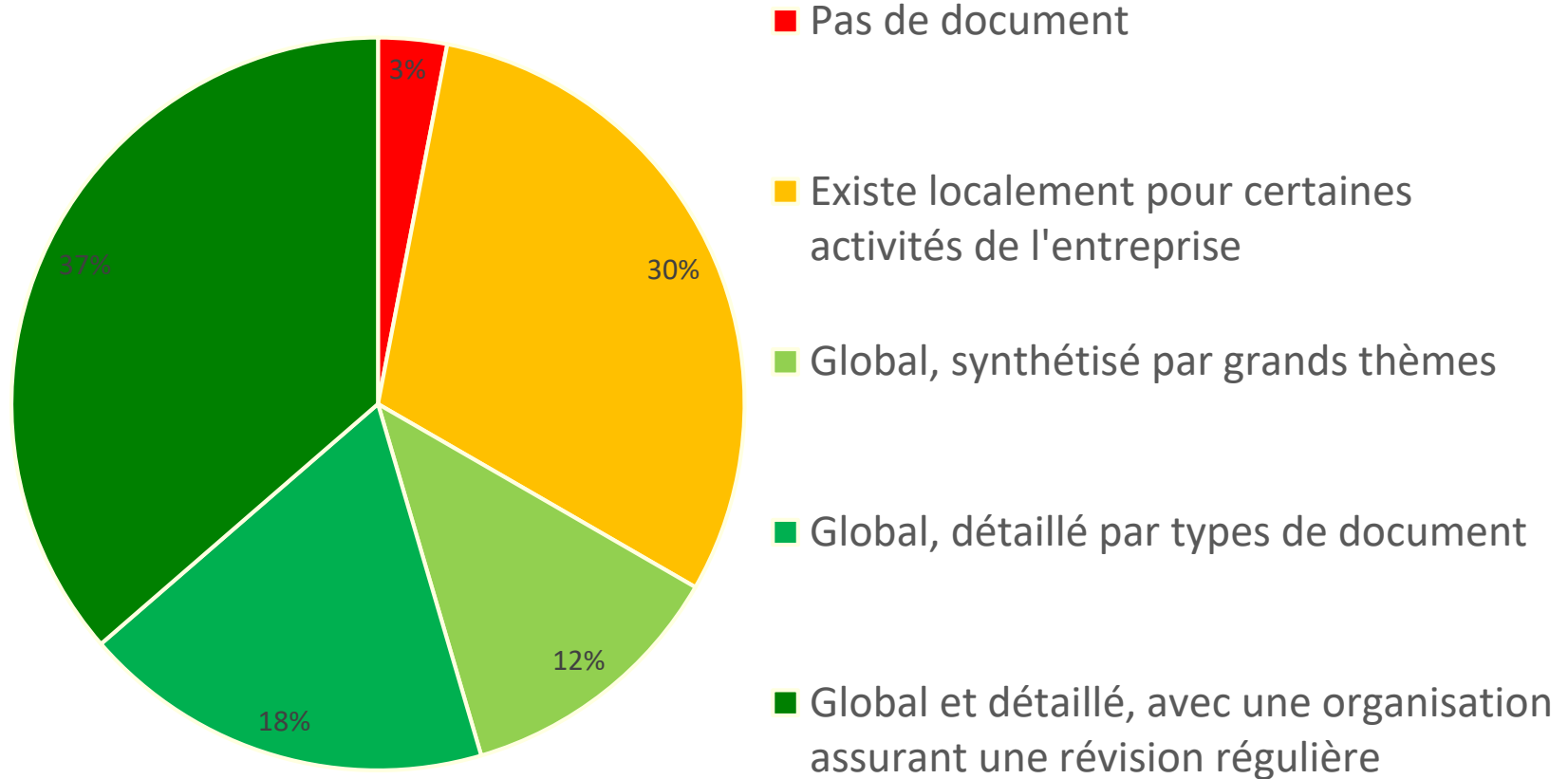
Commentaire :

- La prise en compte des documents numériques est majoritaire mais encore incomplète (76%), et celle des e-mails reste sans progrès (39%). 55% associent archivage managérial et archivage historique.

(Respectivement 67%, 39% et 61% en 2016)

- La présence de mesures spécifiques pour les données personnelles reste minoritaire ; on peut s'attendre à ce qu'elle s'étende avec le RGPD.

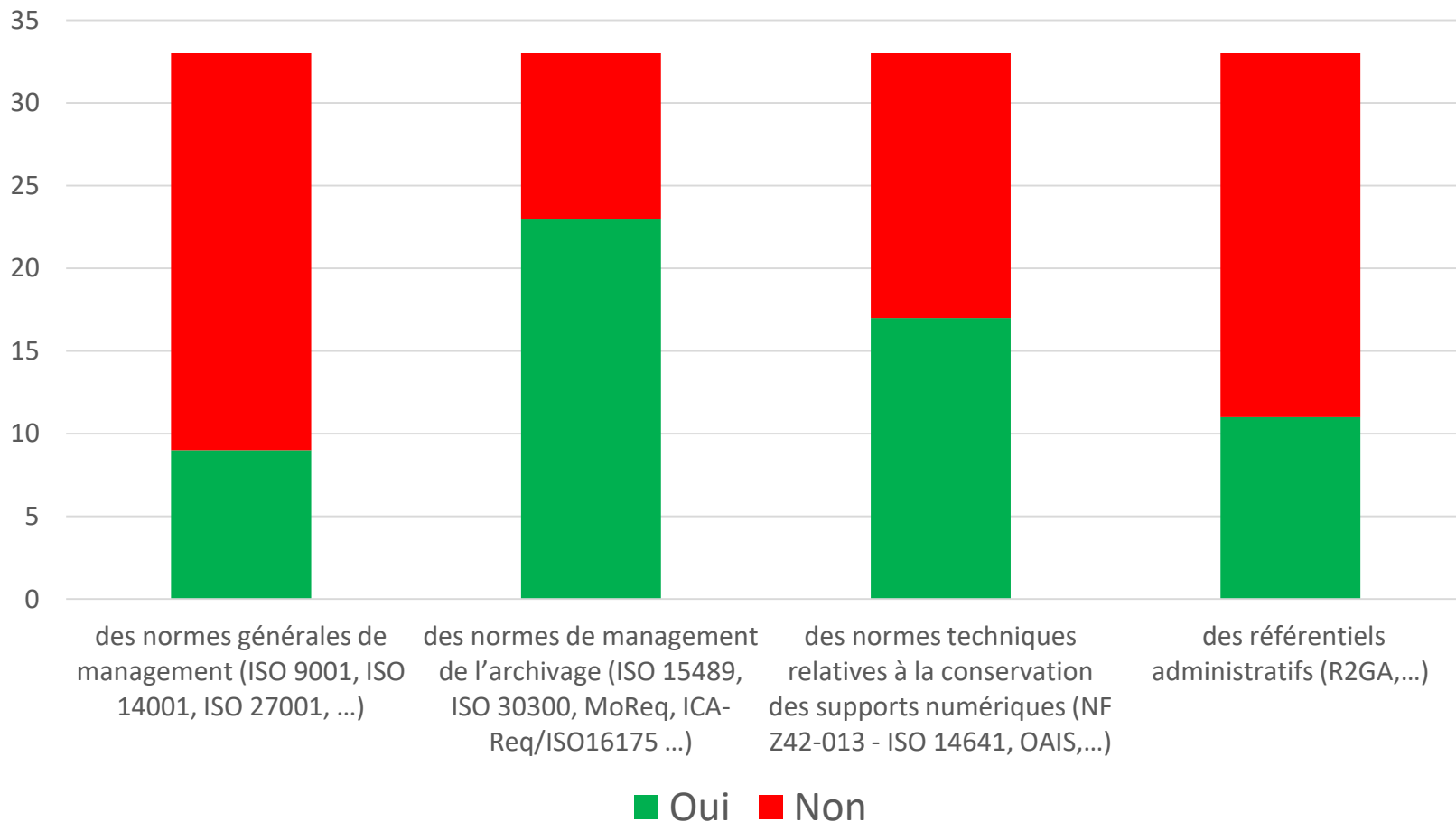
11/ Disposez-vous d'un Référentiel de conservation ?



Commentaire :

Environ 2/3 des entreprises ont un référentiel de conservation
(52% en 2016)

12/ L'archivage est-il organisé en référence à des normes ?

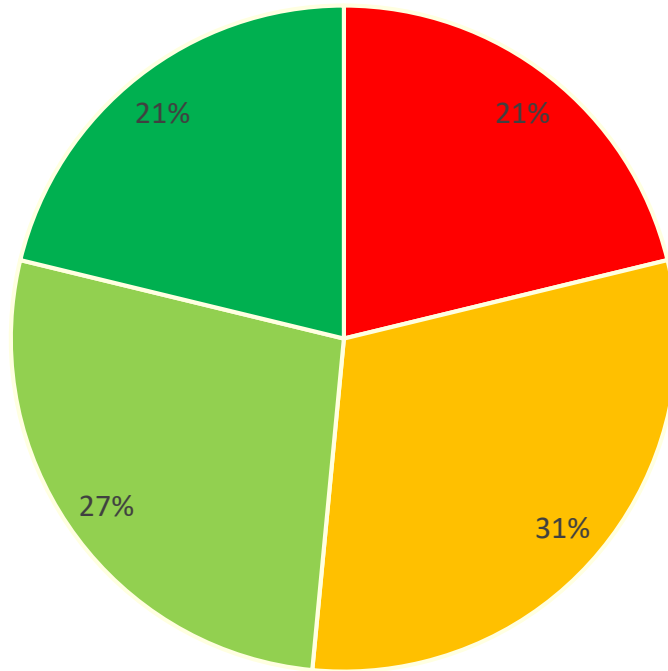


Commentaire :

- 1/4 des entreprises se réfèrent aux normes générales du type ISO 9001
- 2/3 aux normes spécifiques du type ISO 15489
(contre 46% et 50% en 2016)

Thème 4 : Les outils

13/ La fonction d'archivage est-elle impliquée dans l'expression des besoins et le choix des outils ?

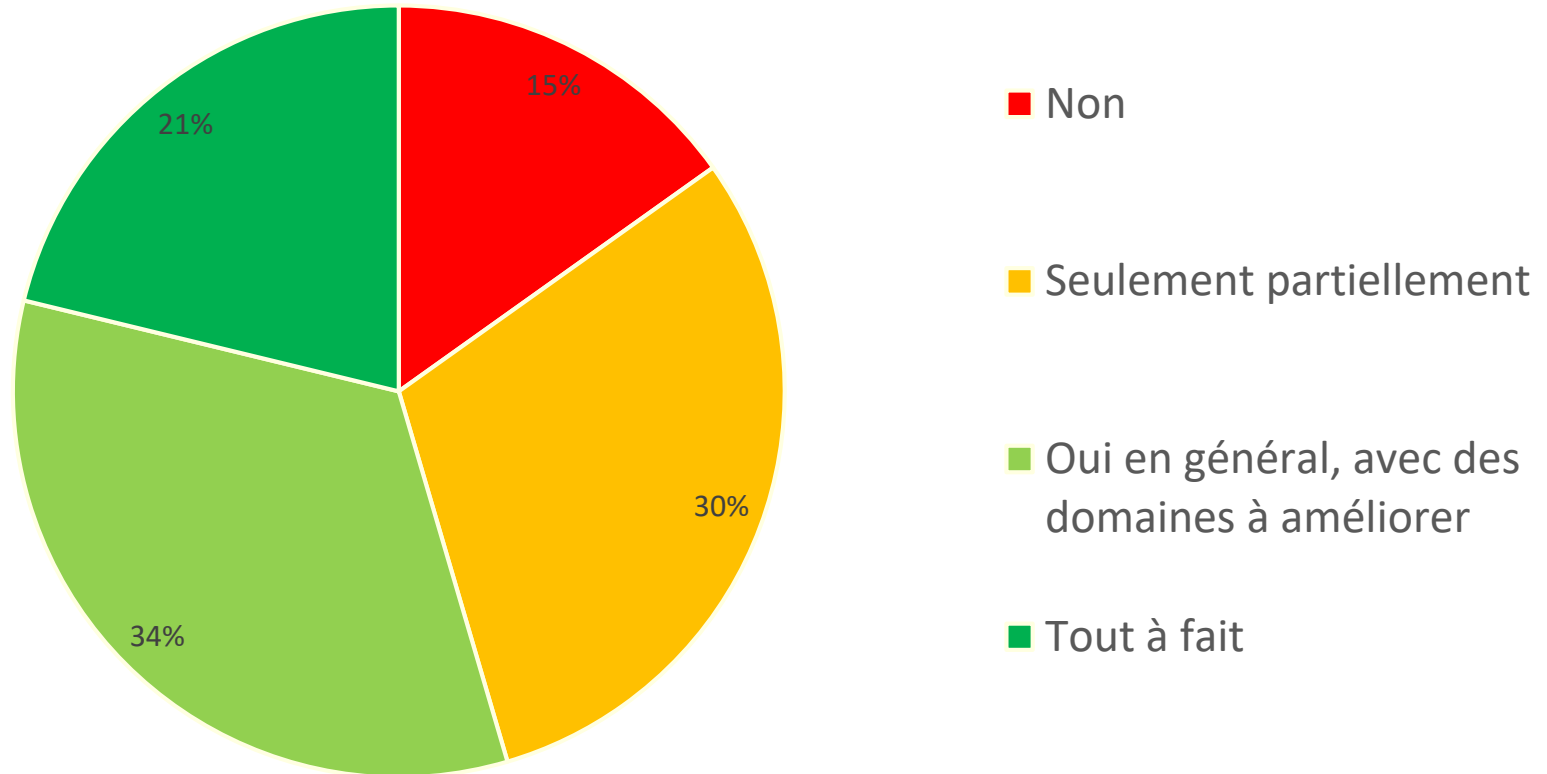


- Elle n'est pas impliquée
- elle fournit uniquement des préconisations générales
- Elle donne un avis sur les fonctionnalités des outils
- Elle est impliquée dans la Maitrise d'ouvrage des outils

Commentaire :

La fonction archivage est associée dans 79% des cas au choix des outils
(en progrès : 61% en 2016)

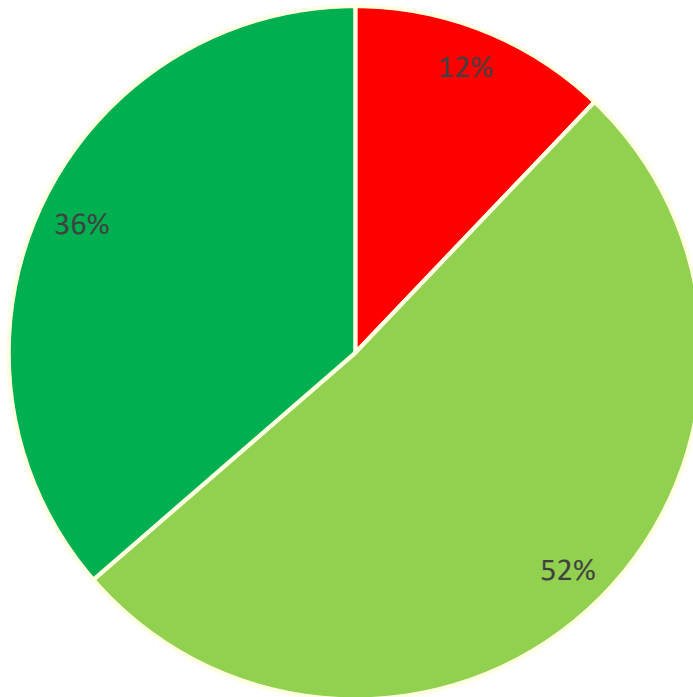
14/ Les outils dont vous disposez vous permettent-ils de garantir un bon niveau de respect des exigences de l'archivage ? (pérennité, intégrité, authenticité, fiabilité...)



Commentaire :

55% sont satisfaits des outils
(en progrès : 39% en 2016)

15/ Comment est assurée la gestion des documents et objets archivés sur support physique ? (papier, microfiche, photo argentique...)

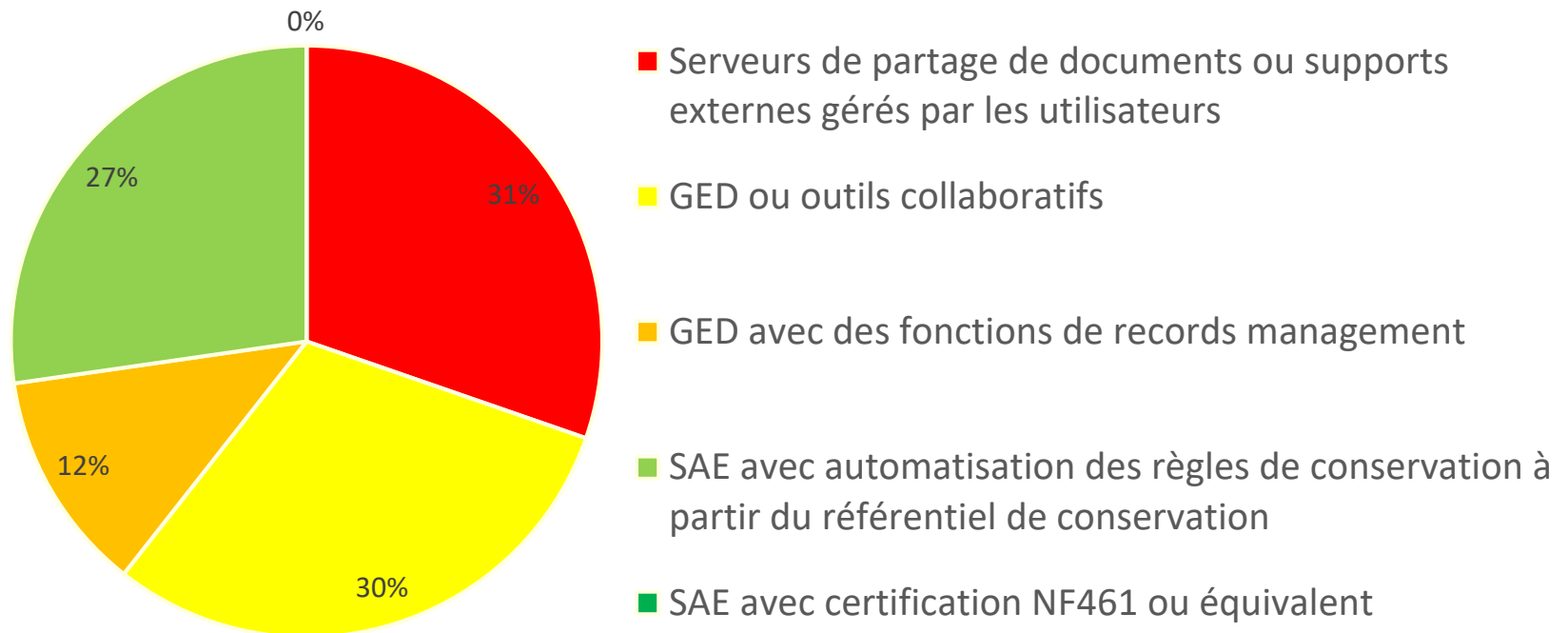


- Laissé à l'initiative locale
- Service d'entreprise (interne ou tiers-archiviste), chaque secteur ayant la charge de son inventaire
- Service d'entreprise avec un outil de gestion d'inventaire centralisé

Commentaire :

Près de 90% ont un service d'archivage sur support physique
(en progrès : 67% en 2016)
Et environ 1/3 avec un accès centralisé à l'inventaire
(stable : 37% en 2016)

16/ Comment est assurée la gestion des l'archivage des documents électroniques natifs ?

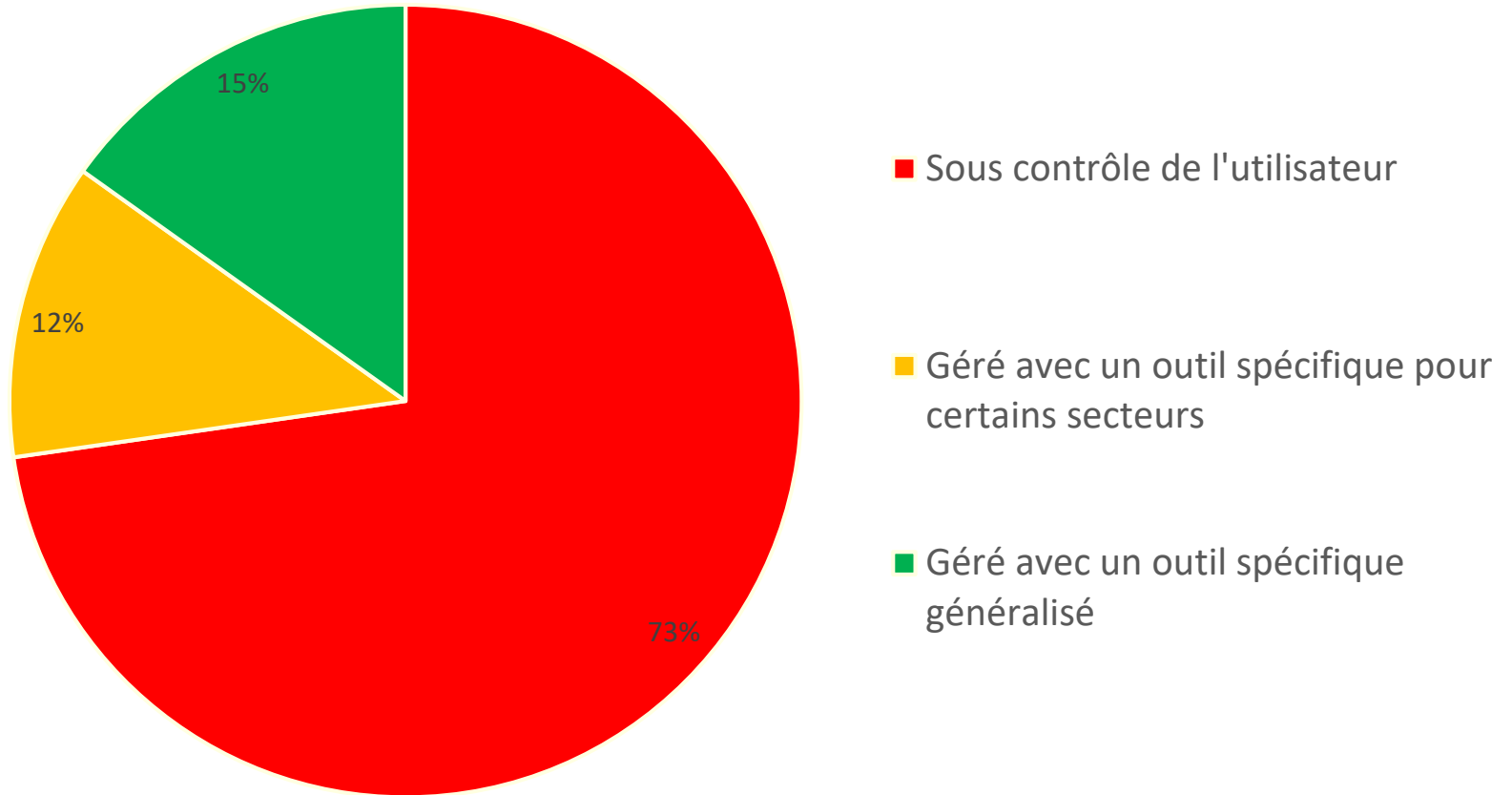


Commentaire :

Seuls 39% ont un SAE ou une GED assurant des fonctions d'archivage, dont 27% un SAE
(stable : respectivement 41% et 24% en 2016)
Aucun cas de SAE avec certification

Q16

17/ Comment est assuré l'archivage des message électroniques ?

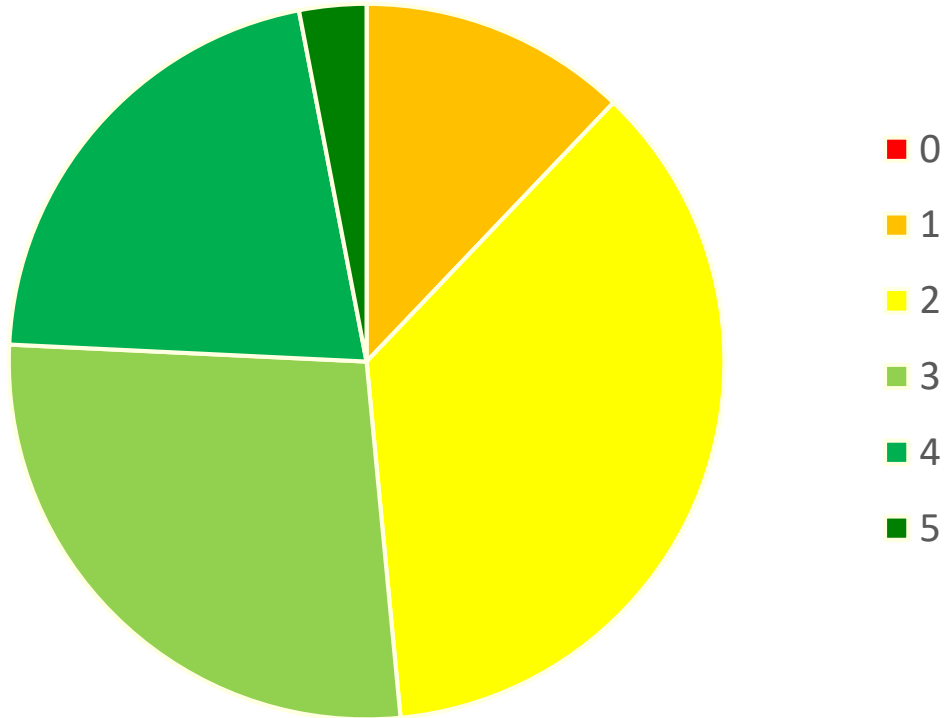


Commentaire :

3/4 n'ont pas d'outil pour l'archivage des e-mails engageants pour l'entreprise
(c'est tout de même mieux qu'en 2016 : 85% - est-ce une amorce de progression ?)

Synthèse : Auto-évaluation

18/ Sur une échelle de 0 à 5, comment évaluez-vous le niveau de maturité de votre entreprise dans la mise en œuvre de l'archivage managérial ?



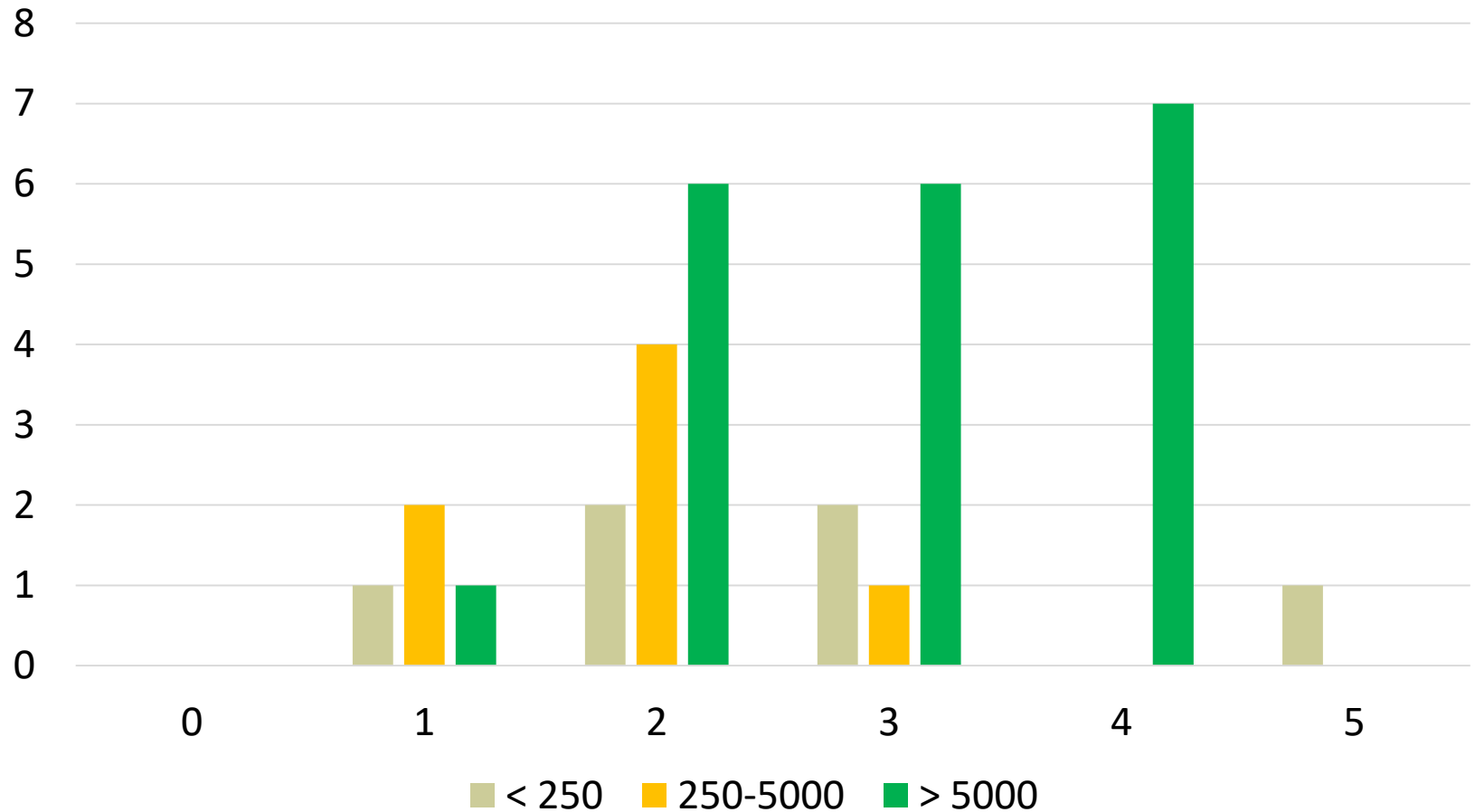
Commentaire :

La moyenne des évaluations de maturité est à 2,5 sur une échelle de 0 à 5.

52% se positionnent dans la moitié supérieure de l'échelle
(en 2016 : 2,3 et 43%)

Aucune ne se positionne à 0

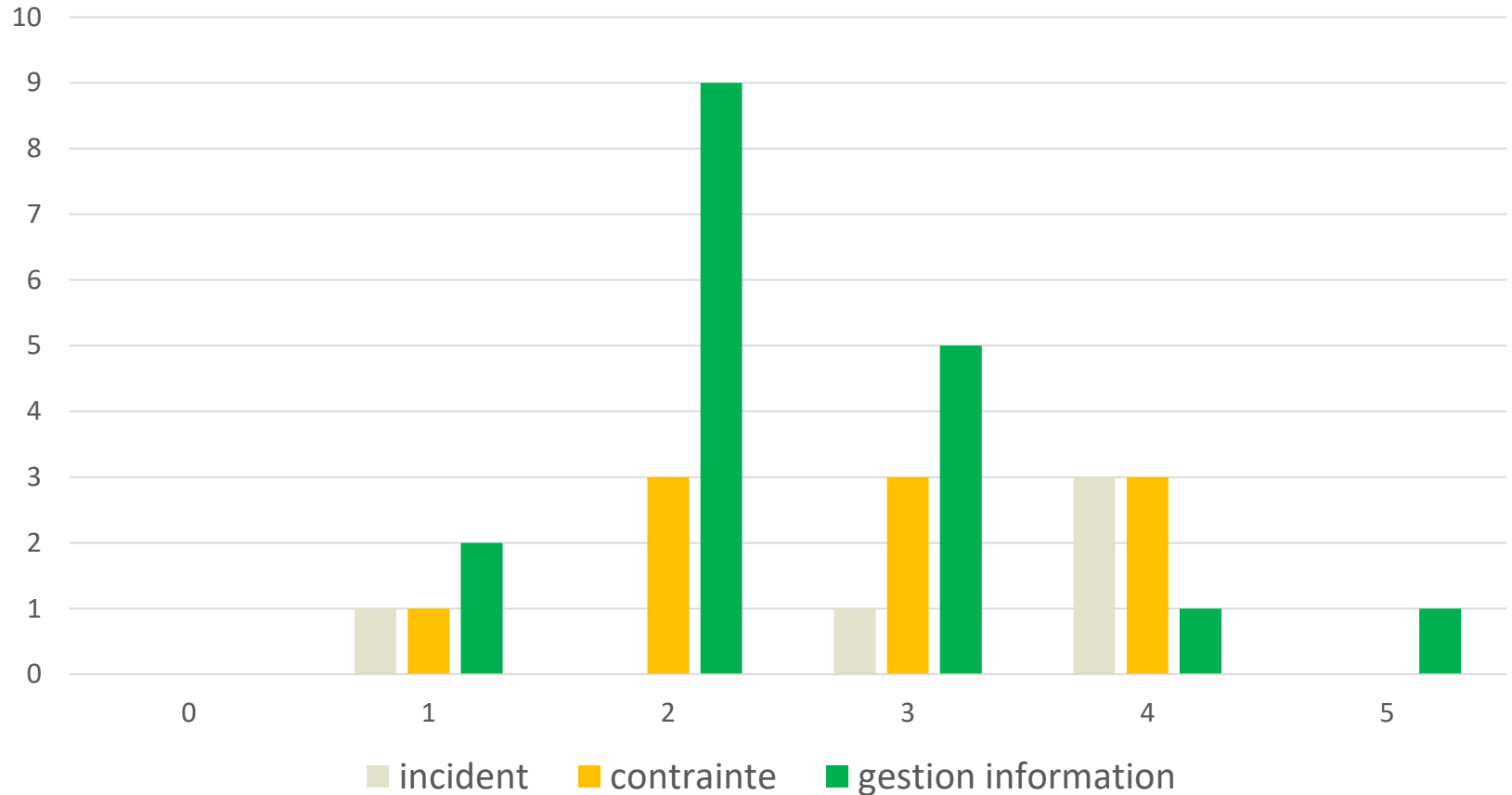
19/ Sur une échelle de 0 à 5, corrélation avec la taille de l'entreprise



Commentaire :

Le niveau de maturité est plus élevé pour les grandes entreprises (3,0 pour les + de 5000 employés contre 2,3 pour les autres).

20/ Sur une échelle de 0 à 5, corrélation avec l'origine du projet



Commentaire :

Les entreprises dont le projet a pour origine un incident vécu ou une contrainte externe sont plus avancées que les autres (2,9 contre 2,3).

Principes du baromètre français de l'Archivage managérial ©



Le baromètre français de l'archivage managérial[©]

- Le baromètre français de l'archivage managérial est le nom (la marque) de l'étude réalisée par le CR2PA, auprès des entreprises françaises ou grandes organisations publiques, pour connaître au sein de celles-ci **l'état de la maturité de leurs démarches d'archivage managérial**.
- Cette étude se réalise **par le biais d'une enquête**, au moyen d'un questionnaire proposé sur Internet aux adhérents et contacts du CR2PA, et relayé sur les réseaux sociaux et auprès des partenaires du CR2PA.
- Les réponses à l'enquête sont **confidentielles** et ne font l'objet que d'une exploitation statistique.



Le baromètre français de l'archivage managérial[©]

- Le baromètre fait l'objet d'une restitution aux **membres du club**.
- Une communication peut être faite dans les **différents médias** appropriés.
- Il permet à chaque membre de **s'étalonner** et d'en faire la **promotion** au sein de sa propre organisation.
- Cette étude sera réalisée régulièrement pour permettre de **constater les évolutions** des pratiques d'archivage managérial.
- Son objectivité est la garantie de sa longévité !

